

PARCOURS DE FORMATION

La formation théorique et pratique poursuit le double objectif de préparation à l'examen mais aussi de permettre à la personne de développer ses savoirs de base.

Durant la formation, les formateurs s'attachent à prendre en compte la situation globale de la personne par l'écoute, un suivi individualisé, des entretiens réguliers et si nécessaire l'orientation vers d'autres professionnels pour lever les difficultés rencontrées.

Chaque participant se voit attribué un formateur référent.

La formation est également mise en lien avec le projet d'insertion sociale ou professionnelle de la personne.

Les formateurs cherchent à établir une communication permanente avec le référent social ou professionnel de la personne afin que la formation reste « au service » de ce projet. Ainsi, la formation peut être adaptée ou suspendue pour s'adapter au parcours d'insertion.

PARCOURS THEORIQUE

La formation théorique porte sur les savoirs de base, le vocabulaire et la syntaxe spécifique au code de la route, les familles et thèmes du code, ainsi qu'un entraînement à l'examen de l'épreuve théorique générale.

Les participants ont un suivi adapté à leur progression afin de comprendre et mémoriser la réglementation routière.

La formation se déroule collectivement, dans les locaux de l'association ou dans les salles mises à notre disposition par nos partenaires. Elle est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité qui utilisera des supports tel que documentations, cahiers d'exercices, prépa code, box, tablettes ...

Les participants doivent être présents à tous les cours proposés par l'association.

PARCOURS PRATIQUE

Afin d'accompagner les participants à l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière, les objectifs liés au programme du REMC seront évalués tout au long du parcours.

Le nombre d'heures de formation est adapté aux besoins d'apprentissage de chaque participant.

Durant la pratique, différentes phases seront proposées selon la variété des situations de conduite :

- Rase campagne / ville
- Route à accès réglementé / autoroute
- Pluie / neige

Si besoin une évaluation en cours de parcours pourra être effectuée par un autre enseignant, voire un changement de formateur.

Un voyage école pourra être proposé lorsque la configuration le permettra.

Ces voyages école ont pour objectifs de varier les lieux et situations de conduite, d'échanger avec les autres participants (groupe de 3), de favoriser l'autonomie.

A l'issue de ce parcours vous devrez être en capacité de conduire un véhicule en toute sécurité, de façon courtoise et écologique.